



MISSIONS DU MANAGER COVID

- ✓ Informer des directives gouvernementales
- ✓ Informer des directives fédérales
- ✓ Répondre aux interrogations des clubs
- ✓ Faire le lien avec la FFHG

- ✓ S'assurer de la bonne application du protocole sanitaire fédéral par le Responsable COVID Equipe et/ou le Délégué COVID Match, ou à défaut par lui-même
- ✓ Définir le plan de circulation et des espaces dédiés en relation avec le gestionnaire de patinoire
- ✓ Faire tenir à jour le listing horodaté de chaque groupe d'entraînement / match et l'archiver
- ✓ En cas de test positif au Covid :
 - Prévenir les membres du groupe d'entraînement et fournir la liste des participants au médecin du club
 - Informer le Manager COVID National

RESPONSABLE COVID ÉQUIPE

- ✓ Gestion directe de l'équipe lors des entraînements, stages, matchs amicaux et compétitions officielles
- ✓ A défaut de désignation d'une personne spécifique, le responsable de l'équipe concernée sera considéré comme Responsable COVID Equipe

DÉLÉGUÉ COVID MATCH

- ✓ Être le référent COVID pour l'ensemble des acteurs du match
- ✓ Être joignable par téléphone par l'ensemble des acteurs
- ✓ En cas d'absence d'un Délégué COVID Match au moment du match, un dirigeant du club, à défaut un membre de la table de marque désigné par le club assurera cette mission
- ✓ Remettre à l'arrivée de chacun des acteurs le plan de circulation au sein de l'enceinte sportive
- ✓ Procéder à la prise de température. Un thermomètre frontal sans contact devra être mis à sa disposition
- ✓ S'assurer de la mise en place du kit sanitaire pour l'ensemble des acteurs du match

Pour renseigner les coordonnées du Manager COVID club : forms.gle/gR5uzyKjYdnxYi7p9

En tout état de cause, le respect des gestes barrières et distanciations physiques s'impose.